

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -
TRIBUNAL DE POLICE DE RENNES
22, Boulevard TOUR D'AUVERGNE.
B.P. 90402
35004 RENNES

L'Officier du Ministère Public
à
Cabinet DEHAN SCHINAZI AVOCATS
174 Rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître,

J'accuse réception de votre réclamation reçue le 09/12/2024, concernant l'amende forfaitaire majorée émise à l'encontre de la :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois **000201 ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2**
• **C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.**
Infraction(s) relevée(s) à , en date du par
procès verbal n° dressé par avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après étude de votre argumentaire et compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je procède au classement sans suite de son dossier.

Pour tout renseignement complémentaire concernant son amende, je vous invite à prendre attache auprès du Trésor Public, à l'adresse suivante :

Trésorerie Ille-et-Vilaine Amendes
Cité administrative
Avenue Jean Janvier
CS 72102 35021
RENNES CEDEX 9

Je vous prie de croire, Maître, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à RENNES, le 24/07/2025

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

